

Élections au CNU – 17ème section

Créée en 1982 à l'initiative du mathématicien Laurent Schwartz, l'association QSF s'est donné pour mission de défendre et de promouvoir la liberté, l'inventivité et la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Elle milite pour un renforcement de l'attractivité de nos universités qui les mette ou les maintienne au niveau des grandes universités étrangères. L'amélioration de la qualité de la recherche doit selon QSF reposer sur quelques principes simples, tels une meilleure autonomie des universités, accompagnée d'une plus grande responsabilisation des établissements universitaires dans leur gestion, leurs modes de financement, leur offre pédagogique, leur recrutement et leur recherche. Cette autonomie que préconise QSF n'a que peu à voir avec la prétendue « autonomie » instaurée par la LRU, qui contribue à fragiliser les universités et à renforcer le dirigisme étatique. Elle passe par la possibilité pour les universités de déterminer les conditions d'entrée des étudiants en licence, master et doctorat, et d'obtention des diplômes. Elle implique enfin une évaluation plus rigoureuse de la recherche, fondée sur les seuls critères de la qualité scientifique.

Présente depuis plusieurs années dans plusieurs sections du CNU, l'association QSF présente cette année pour la première fois une liste en philosophie. Les candidats de la liste QSF s'engagent notamment :

- à participer effectivement aux sessions du CNU,
- à refuser catégoriquement dans leurs évaluations toute discrimination pour des raisons d'école, d'orientation idéologique ou plus simplement d'affinité personnelle,
- à tenir compte dans leurs évaluations de la diversité de la recherche en philosophie, de ses objets et de ses méthodes,
- à ne demander pour eux-mêmes aucune promotion accordée par le CNU ni aucun CRCT pendant toute la durée de leur mandat. Dans le cas d'une démission ou d'une promotion qui les ferait sortir du CNU, ils attendront une année au moins avant de faire des demandes de ce type,
- à faire leur possible pour que ces règles simples de déontologie, que QSF a souvent été la première à mettre en œuvre dans les sections où elle était majoritaire, soient appliquées par tous les membres de la section, et plus généralement par tout le CNU.

Tout laisse prévoir que les années de la prochaine mandature (2016-2021) verront se développer de grands chantiers, amenant à redéfinir les grandes orientations des missions des universités et les modalités d'évaluation de la recherche. QSF s'engage à prendre position, comme elle l'a toujours fait, et en cohérence avec la politique qu'elle soutient au CNESER, en faveur de l'amélioration des moyens de la recherche, en demandant notamment :

- Une augmentation significative des CRCT, accordés actuellement au compte-goutte, alors même qu'ils sont souvent la seule occasion pour un enseignant-chercheur de mener à bien un projet d'importance. La réduction du temps de la recherche constitue aujourd'hui le problème central du métier d'universitaire et c'est un dossier à traiter de toute urgence. QSF demande la possibilité pour chaque enseignant-chercheur, après examen de la qualité de sa candidature et de son projet, de bénéficier de deux semestres sabbatiques par période de sept ans.
- Une augmentation des promotions en première classe et en classe exceptionnelle pour les professeurs, et en hors classe pour les maîtres de conférence. Ces promotions connaissent depuis plusieurs années un véritable phénomène de goulet d'étranglement.
- Une révision des modalités, actuellement inéquitables, d'obtention de la PEDR prenant notamment en compte les spécificités liées à notre discipline.
- Une prise en en considération de la spécificité du doctorat de philosophie qui ne doit pas être calqué sur le modèle du doctorat en sciences. On ne peut pas fixer le cadre national du doctorat en ce qui concerne la durée légale d'une thèse, la composition du jury, le rôle du directeur de thèse au sein de ce même jury, ou encore la relation entre laboratoires, doctorants et directeurs de recherche, sans tenir compte des spécificités disciplinaires.

Notre liste, établie aussi collégialement que possible, a été composée dans le souci de représenter à la fois les différents champs de la philosophie et la diversité géographique des établissements. Ses élus mettront tout en œuvre pour défendre et promouvoir la qualité et à la diversité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.